



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 118761

Texte de la question

Mme Valérie Boyer attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les préoccupations de certaines communautés de rapatriés. Alors que de nombreuses promesses ont été effectuées pendant la campagne de 2007, il est aujourd'hui important d'apporter à ces personnes nombre de réponses aux questions qu'elles se posent sur : - les cimetières chrétiens et juifs en Algérie - l'indemnisation des biens spoliés ou perdus en AFN - la création à Paris et dans d'autres villes d'un monument aux morts pour la France d'outre-mer - la sauvegarde des actes civils et des archives d'Algérie, oeuvre accomplie par la France d'outre-mer C'est pourquoi elle lui demande à la veille du triste anniversaire des 50 ans du douloureux exil de la terre natale vers la mère patrie, de bien vouloir préciser l'intention du Gouvernement à l'égard de ces communautés. La plupart des membres de ces communautés sont très âgés (les plus jeunes ont aujourd'hui 49 ans). Avant de mourir sur la terre de France métropolitaine où ils ont été contraints au rapatriement dans des conditions douloureuses et souvent dramatiques, la France leur doit une réponse. Ne rajoutons pas à toutes ces blessures l'humiliation de l'indifférence.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Boyer](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118761

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 2011, page 10225

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)